

du 18 Avril 1970

(E) (E) I R E C T O I R E

- VU la proclamation du 10 Décembre 1969 ;
- VU le décret n°69-319/D/SGG du 12 Décembre 1969, portant création du Directoire ;
- VU l'Ordonnance n°69-53/D du 26 Décembre 1969, portant charte du Directoire ;
- VU le décret n°234/PR/SGG du 16 AOUT 1968, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement et le décret n°69-142/PR/SGG du 19 Juin 1969 qui l'a modifié ;
- VU l'Ordonnance N°70-26/D/MEF/DB du 18 avril 1970 ;
- VU le décret n°69-327/D/SGG du 18 Décembre 1969, portant répartition des départements ministériels entre les membres du Directoire ;
- VU le décret n°100/PR/MFAEP du 23 Mars 1967, portant statuts de la Loterie Nationale, notamment son article 5 ;
- SUR proposition du Membre du Directoire Chargé du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Le Conseil du Directoire entendu ;

O I () O N N A N C E

ARTICLE 1er. - Est autorisé l'ouverture au Budget National d'Equi-
pement et d'Investissement Gestion 1970 des crédits ci-après :

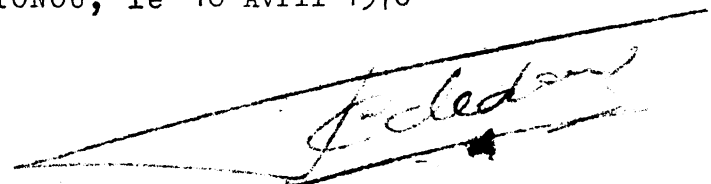
CHAPITRE	ARTICLE	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	CREDITS OUVERTS
401	10	Acquisition des Pompes à Abomey	4 800 000
403	71	Construction de logements pour les Pionniers	7 500 000
	72	Construction d'un Pavillon des Contagieux au Centre National Hospitalier de Cotonou	4 603 000
	73	Construction d'une Maternité et d'un Logement pour Sage-Femme à Affamé	3 276 000
	74	Construction d'une Maternité à Kouarfa (Natitingou)	4 547 000
	75	Construction d'un Groupe Scolaire à Parakou	3 500 000
601	8	Equipement du Centre-Emetteur (Radiodiffusion)	7 522 000
701	3	Participation aux dépenses relatives à l'organisation de la Foire de Cotonou	8 000 000
TOTAL DES CREDITS DE PAYEMENT OUVERTS			43 748 000

ARTICLE 2.- Ces crédits sont gagés par une somme d'égale montant qui sera prélevée sur les bénéfices de la Loterie Nationale.

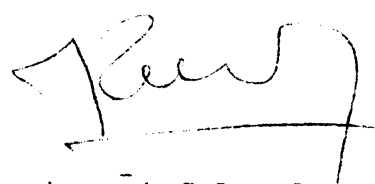
ARTICLE 3.- La présente Ordonnance sera exécutée comme Loi de l'Etat./.-

Fait à COTONOU, le 18 Avril 1970

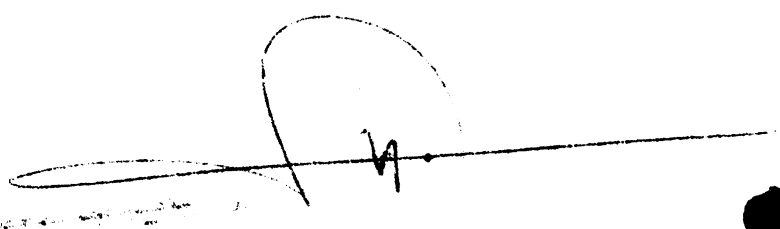
par le Directoire,



Lieutenant-Colonel Paul Emile de SOUZA



Lieutenant-Colonel
Iropa Maurice KOUANDETE



Lieutenant-Colonel
Benoit Coffi SINZOGAN

AMPLIATIONS :

- PD 4 - CS 6 - CES 5 - MEF 4 - DB 10
- SGM II - LND 2 - MSPAS 4 - SGG 4 -
- IAA - Gde CHANC. - DCCT - DN - IGF 1
- DEP Dtion STAT - DGAJL 6 - DI 8 -
- TRESOR 4 - CF-DC 4 - DSP 2 - JORD I.-
- Ministères 10